

LE MOT DU MAIRE

*Lablachéroises, Lablachérois,
Chers amis,*

Ce bulletin municipal « hors-série » est consacré aux budgets de la commune : budget principal, budget Eau et Assainissement et budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Tous les ans et par souci de transparence, nous vous communiquons l'état des finances de la commune de Lablachère.

Les chiffres peuvent vous paraître fastidieux à découvrir. Aussi la rédactrice Martine Carrier s'est attachée à les agrémenter de commentaires et d'explications littérales à même de mieux appréhender ce document. Vous verrez apparaître dans cette analyse des travaux ou des prestations déjà présents dans le bulletin financier 2023, particulièrement les dépenses de voirie qui chaque année s'élèvent à 250 000€. Toutefois, certains chantiers en état de projet sur le budget précédent seront réalisés cette année et financés en grande partie sur 2024.

En effet, la piste de « pumptrack » sera terminée et ouverte à toutes et à tous en juin 2024. La pelouse du stade de la Raze a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres en avril 2024. L'ouverture des plis en mai 2024 devrait nous permettre de choisir l'entreprise qui réalisera les travaux de renouvellement de la pelouse au cours du dernier trimestre 2024. Enfin, les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et du réseau d'assainissement collectif dans les quartiers de la Jacone, du Brujas et de Chalencou seront terminés à la fin du premier semestre 2024.

Je vous laisse découvrir tout cela dans les pages suivantes.

A bientôt

**LES INVESTISSEMENTS 2023 ONT ÉTÉ RÉALISÉS
SANS LE RECOURS À L'EMPRUNT : 437 436€**

Les principales Opérations d'équipements réalisées sur l'année 2023

- Réseaux de voiries, réfections des chemins impasse des Plots, l'accès des pompiers, chemin de l'Estrade et la sécurisation de la traversée de Notre Dame.
- Stade de la Raze, l'éclairage du stade a été remplacé par des LED
- L'école publique, une clôture a été installée le long du parking ainsi qu'un cheminement, ces équipements assurent la sécurité des enfants.
- Salle de la cantine, équipements supplémentaires de tables et chaises.
- Logements communaux, remplacement des volets
- Bâtiment de la mairie, installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture et écran de contrôle
- Matériel : acquisition d'une épareuse et matériel technique
- Eglise et basilique : diagnostic du terrain de l'église, peinture de la statue et installation d'un parafoudre sur la basilique



Clôture et cheminement de l'école

LE COMPTE ADMINISTRATIF d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie du respect du budget primitif. Le compte de gestion est quant à lui élaboré par la DGFiP (Direction générale des finances publiques) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à l'approbation du conseil municipal qui peut constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif présenté par le maire.

Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal le 18 mars 2024

Dépenses de fonctionnement de la commune		Recettes de fonctionnement de la commune	
Charges à caractère général	454 905.38 €	Ventes des services	250 136.53 €
Charges de personnel	650 374.77 €	Impôts et taxes	756 863.37 €
Autres charges de gestion courante	189 588.81 €	Dotations, subventions	532 558.46 €
Atténuations de produits	6 244.00 €	Autres produits de gestion courante	119 647.45 €
Charges financières	40 278.65 €	Produits spécifiques	6 691.16 €
Dotations aux provisions	509.24 €	Atténuations de charges	20 525.11 €
Op. d'ordre	15 069.60 €	Excédent de fonctionnement reporté	281 530.80 €
		Recettes d'ordre	8 985.60 €
Total	1 356 970.95 €	Total	1 976 938.48 €
Excédent	619 967.53 €		

Dépenses de l'investissement de la commune		Recettes de l'investissement de la commune	
Déficit reporté	44 206.50 €	Dotations, fonds divers, FCTVA, TAM	215 157.51 €
Rembt. du capital des emprunts	77 120.62 €	Subventions d'investissement	15 760.27 €
Subvention d'équipement	72 688.00 €	Op. D'ordre	15 069.60 €
Opérations d'équipement	437 436.09 €		
Op. D'ordre	8 985.60 €		
Total	640 436.81 €	Total	245 987.38 €
		Déficit	394 449.43 €

Situation financière de la commune	2021	2022	2023
CAF brute	258 298 €	349 039 €	338 946 €
Rembt de l'annuité de l'emprunt	770 087 €	75 932 €	77 121 €
CAF nette	-511 789 €	273 107 €	261 825 €
Encours de la dette 31/12	1 652 575 €	1 576 643 €	1 499 522 €
Financement disponible	-357 014 €	723 124 €	432 471 €
Capacité de désendettement de CAF brute en année	6.46	4.56	4.42

Taux COMMUNAUX	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière bâti	29,38	29,38	30,26
Taxe foncière non bâti	72,73	72,73	74,91
Taxe habitation secondaire		8,18	8,43

La commune conserve ses marges de manœuvre en matière de capacité d'auto-financement (CAF). Ainsi le résultat de clôture de fonctionnement va permettre de financer les opérations d'investissements, des remboursements d'emprunts pour de nouveaux projets

La fiscalité 2024, après deux ans sans augmentation des taux, le conseil municipal a adopté une augmentation de 3% au vu des augmentations générales et des investissements à venir en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Ces taux restent inférieurs à la moyenne de nos communes voisines de même strate

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

A été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal lors de la séance du 18 mars 2024

Dépenses de fonctionnement eau et assainissement		Recettes de fonctionnement eau et assainissement	
Charges à caractère général	447 236.69 €	Ventes de produits	548 275.16 €
Autres charges de gestion courante	99.66 €	Subventions d'exploitation	3 620.07 €
Charges financières	22 814.29 €	Autres produits de gestion courante	48.45 €
Prov dépréciations aux actifs	19 555.70 €	Excédent de fonct. reporté	866 038.43 €
Dotations aux amortissements	231 276.87 €	Dotations aux amortissements	82 473.48 €
Total	721 383.21 €	Total	1 500 455.59 €
Excédent	779 072.38 €		

Dépenses d'investissement eau et assainissement		Recettes d'investissement eau et assainissement	
Rembt du capital des emprunts	62 335.11 €	Ventes de produits	190 196.11 €
Opération eau et assainissement	244 164.43 €	Subventions d'exploitation	92 193.75 €
Dotations aux amortissements	82 473.48 €	Autres produits de gestion courante	179 804.00 €
Op patrimoniale	12 588.00 €	Excédent de fonct. reporté	12 588.00 €
		Dotations aux amortissements	231 276.87 €
Total	401 561.02 €	Total	706 058.73 €
Excédent	304 497.71 €		

INVESTISSEMENTS 2023 RÉALISÉS

12 - matériel d'exploitation	7755 €
12 - Opérations d'assainissement	37 304 €
10 - Matériel d'exploitation	16 028 €
10 - Opérations d'eau	195 664 €

TARIFS 2024

Tarif de l'eau : 1,90 € le M3
Abonnement annuel : 82 €
Tarif de l'assainissement : 1 € le M3
Abonnement annuel : 68 €

Redevances Agence de l'eau

Modernisation des réseaux : 0.16/M3
Pollution : 0.29 €/M3
Prélèvement : 0.09 €/M3

ENCOURS DES EMPRUNTS DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT AU 31/12/2024

Dette en capital	Intérêts	Capital	Annuité 2024	Capital restant dû
861 003.27 €	21 583.01 €	32 858.19 €	84 441.20 €	798 145.08 €

Les travaux de remplacement des canalisations au chemin de l'Estrade qui ont débuté en 2022 se sont terminés sur l'année 2023.

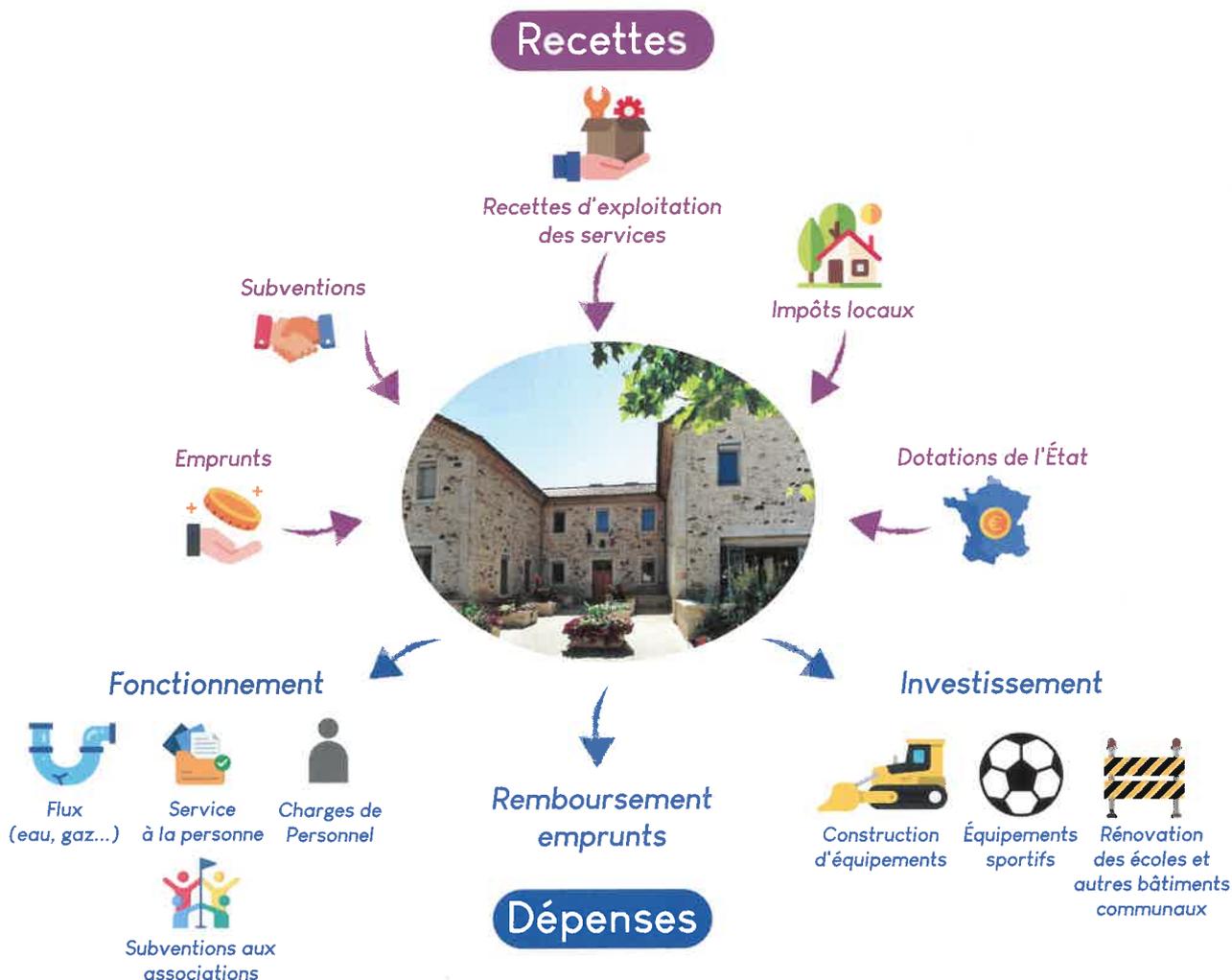
Coût total de l'opération : 243 458 € HT

Subventions reçues de l'Etat : 97 383 € et de l'Agence de l'eau : 97 379 €

Financement de la commune : 48 696 €

Réalisation par nos agents du service d'un assainissement partiel au chemin de Gourgueyrol et au chemin du Rieublanquet

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL



Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 960 816€
et en dépenses et recettes d'investissement à 1 646 263€

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024 : 1 560 000 €

Des projets d'investissement programmés sur l'année 2023 ont été reportés, ces investissements ne pouvaient se réaliser sans les aides financières suffisantes des subventions.

Le budget a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du 11 avril 2024

Des projets prévus sur l'année 2023 ont été reportés

- Stade de la Raze : Le remplacement de la pelouse du terrain de football
- Création d'un pumtrack, piste de vélo : ce projet est bien avancé, les travaux débuteront en mai 2024 (Sur le délaissé du département cédé à la commune, à côté de la maison de l'enfance et de la jeunesse)
- Salles polyvalentes : rue de la République, remplacement des menuiseries extérieures,
- Logements communaux : remplacement des volets du 142 place de la République
- Parking route de Planzolles : aménagement de 21 places y compris 1 place PMR et abri vélos

Mais aussi...

- L'École publique : la cantine sera équipée d'une armoire réfrigérée et d'un four de remise en température, ces nouveaux équipements sont nécessaires au vu du nombre de repas servis
- Logements communaux, remplacements des volets
- Voiries : Les réfections des chemins du Rieublanquet de Bouchard, de Boissin et des Sablières.
- Salle d'animation rurale : renouvellement d'une partie des équipements des tables et bancs, et aussi acquisition de barrières de sécurité
- Remise en état des horloges du clocher de l'église

BUDGET 2024 DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis 1936 la commune gère de la production à la distribution de l'eau potable de la commune et depuis 1993 l'assainissement collectif.

Chaque année, le service de l'eau investit dans ses réseaux pour une meilleure qualité de l'eau.

Rappel : depuis le 1er janvier 2022, le service de l'eau et de l'assainissement sont en régie de recettes et d'avances.

Les factures sont adressées au redevable deux fois par an, la facture du 1er semestre comprend l'abonnement et une estimation de la consommation basée sur l'année antérieure.

Les factures sont payables en mairie soit par chèque, CB ou espèces.

Le budget de l'eau et assainissement a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal le 11 avril 2024

Dépenses de fonctionnement

1 175 538.36 €

Charges à caractère général : 549 500 €
Autres charges de gestion courante : 13 000 €
Charges financières : 21 584 €
Charges exceptionnelles : 5 500 €
Prov et amort : 264 862 €
Vir. à la section d'investissement : 321 092.36 €

Dépenses d'investissement

1 722 590.36 €

Op. Travaux et assainissement : 1 574 376.09 €
Remboursement capital emprunt : 62 859.00 €
Amortissements : 85 355.27 €

Recettes de fonctionnement

1 175 538.36 €

Ventes de produits : 572 500 €
Subvention d'exploitation : 3 500 €
Autres produits de gestion courante : 250 €
Recettes d'ordre : 82 473.38 €
Excédent de fonct. reporté : 513 933.09 €
Dotation aux amort. : 85 355.27 €

Recettes d'investissement

1 722 590.36 €

Subventions d'équipement : 536 999.00 €
Dotations, fonds divers et réserves : 315 139.29 €
Amortissements : 244 862.00 €
Virement section de fonctionnement : 321 092.36 €

PROJETS D'INVESTISSEMENT

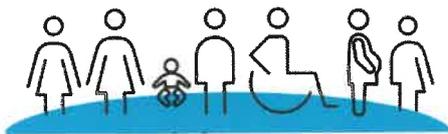
À la demande de l'Agence de l'eau, des compteurs de sectorisation seront posés sur le réseau du bas service afin de mieux contrôler les fuites d'eau. Coût de l'opération : 32 324€ HT ; Subvention attendue de l'Agence de l'Eau : 17 624€

En cours de réalisation : des travaux de grandes envergures de renouvellement du réseau d'eau potable sur environ 2 km au chemin de Brujas de la Vignasse et du Cardinal.

Et création d'un réseau d'assainissement au chemin de Jacone, de Chalencou et du Brujas du Péage à La Croisette.

Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80%, par l'ETAT, le CONSEIL DEPARTEMENTAL et l'AGENCE DE L'EAU

Le reste à la charge de la commune.



Le compte de gestion tenu par le comptable public (DGFIP) et le compte administratif ont été votés dans leur ensemble à l'unanimité par le conseil d'administration lors de la séance du 02 avril 2024.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	8 769.59 €	Dotations, subventions	11 000.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	76.00 €	Excédent de fonctionnement reporté	12 424.51 €
Autres charges de gestion courante	1 903.95 €		
Total	10 749.54 €	Total	23 424.51 €
Excédent	12 674.97 €		

105 participations au repas des Sages, 140 colis de Noël ont été distribués ainsi que 18 colis distribués aux personnes Lablachéroises résidants à l'EHPAD de Lablachère, Joyeuse et les Vans

Le BUDGET 2024 a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du 22 avril 2024
Ce budget n'a qu'une section de fonctionnement qui s'équilibre à 27 174.97 €

Lors du conseil d'administration du CCAS, les actions 2024 ont été listées comme suit :

- Repas des Sages destinés aux habitants de Lablachère de 65 ans et plus
- Colis de Noël : destinés aux habitants de Lablachère de 80 ans et plus
- Aide aux familles pour la restauration scolaire
- Aide pour l'achat d'un ordinateur pour les élèves entrant au collège, une aide sera attribuée aux familles selon le montant de l'imposition
- Participation à l'association Beaume-Drobie Entraide, la participation a été relevée à 1500 €
- Aide exceptionnelle à des administrés au règlement de factures (bon alimentaire, gaz et divers)

Communication des listes de l'opposition : aucun article n'a été proposé

Subventions aux associations

ADMR : 1 000 €
 Amicale Boules Lyonnaise : 350 €
 Archers Charlemagne : 300 €
 Ateliers créatifs : 400 €
 ACCA la chasse : 300 €
 Comité d'animation : 2 500 €
 Athlétic Foot Céven : 2 000 €
 Les amis de la musique : 300 €
 Natation Sud Ardèche : 400 €
 La Péquelette : 700 €
 Schola Cantharel : 700 €

Schola évènement exceptionnel : 800 €
 Sou de l'école : 6 000 €
 Sportive du Collège : 300 €
 Vieux Boulons : 200 €
 Prévention Routière : 220 €
 Association Païolive : 600 €
 Pendelhon : 300 €
 Rugby de Joyeuse : 700 €
 FNACA : 150 €
 Educ'Ardèche : 300 €
 Club de l'Amitié : 400 €
 Association PEAGE : 300 €

